



Assemblée générale

Distr. générale
5 juin 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 169 de l'ordre du jour

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses relatives aux opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Eduardo Manuel da Fonseca Fernandes **Ramos** (Portugal)

1. Les recommandations à l'Assemblée générale précédemment formulées par la Cinquième Commission sur le point 169 de l'ordre du jour figurent dans le rapport de la Commission publié sous la cote A/55/712.
2. La Cinquième Commission a repris l'examen de la question à sa 64e séance, le 21 mai 2001. Les déclarations et observations formulées lors du débat que la Commission a consacré à ce point sont consignées dans le compte rendu pertinent (A/C.5/55/SR.64).
3. Pour la reprise de son examen de ce point, la Commission était saisie du rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 55/235 et 55/236 de l'Assemblée générale (A/C.5/55/38 et Add.1).
4. À la 64e séance, le 21 mai, la Commission a convenu de ne prendre aucune décision sur le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 55/235 et 55/236 de l'Assemblée générale.